



VOLANTS EN TOUT SENS

22 et 23 NOVEMBRE 2014



Règlement particulier du TOURNOI

N° autorisation :14.BOUR.89/Ti.F.A/001

Règles générales

- Le tournoi se déroulera selon les règles de l'I.B.F et de la F.F.Ba.
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement.
- Tout participant doit être en règle avec la fédération de badminton et doit être en possession de sa licence,
 - Suite à la réforme des surclassements, les jeunes s'inscrivant doivent être en règle avec leur surclassement et doivent être pour les plus jeunes minime 2^{ème} année de classement D3 minimum dans au moins un tableau ou minime 1ère année de niveau C dans au moins un tableau, ils ne peuvent s'inscrire que dans la série sur laquelle ils se trouvent (ex un minime D3 ne peut s'inscrire que dans la série D3D4 pour le simple ou au minimum dans la série dans lequel se trouve leur partenaire pour le double) .
 - les séries jouées sont :
 - o En simple NC/D4D3/D1D2/C4C3/C1C2
 - o En double et mixte NCD4/ D1D2D3/C
- Le Comité d'organisation se réserve le droit de:
 - limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.
 - modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre.
- Le Comité d'organisation, en accord avec le juge-arbitre, se réserve le droit de fusionner deux catégories ou tableaux si le nombre de joueurs dans une série ne permet pas l'établissement de poule ou de tableau en élimination directe. (Minimum requis pour ouvrir un tableau : 4 joueurs. cf : Règlement général des compétitions.)

Arbitrage

- Le **juge-arbitre VILLEMONT Thierry** est désigné par le Comité d'organisation. **Ses décisions sont sans appel.** Il est secondé par **Corvellec Yan, juge-arbitre adjoint.**
- La compétition se déroulera en auto-arbitrage jusqu'aux finales. Toutefois en cas de litige le juge-arbitre, à tout moment, peut désigner un arbitre.
- Les joueurs souhaitant arbitrer doivent se présenter à la table de marque ou au juge-arbitre adjoint.

Lieu de la compétition

Gymnase Romain Rolland rue poincaré 89100 Sens

Gymnase COSEC rue colette 89100 Sens

Remarque : il se peut que la salle mise à disposition pour la compétition ne soit pas encore équipée des poteaux et filets préconisés par la FFBA. Les joueurs qui s'inscrivent à ce tournoi le font en connaissance de ce point et ne pourront s'en plaindre ou porter toute réclamation

Tarif

- ✓ 1 tableau 12€
- ✓ 2 tableaux 18€

Les droits d'inscriptions doivent être envoyés avec les formulaires d'inscriptions et réglés uniquement par un chèque unique à l'ordre SOBC.

Inscriptions

- La limite d'inscription est fixée au **11 novembre 2014 rendu à l'adresse : Denis Jakubowicz 2 ter rue des moulins 89100 GRON** (email :sobcsens@gmail.com)
- Il ne sera pris en compte que les inscriptions accompagnées du règlement
- Le tirage au sort sera effectué le 15 novembre, les forfaits après cette date non justifiés ne se verront pas rembourser leur inscription
- Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se

révélant être liées à une feuille d'inscription mal rédigée seront supportées par le joueur.

- **Le comité d'organisation pourra limiter le nombre d'inscriptions pour le bon déroulement du tournoi (catégorie sur-représentée, échancier excessif etc..).**

Sortants

Les matchs se dérouleront en poules (dans la mesure du possible).

Dates et Horaires

- Samedi 22 novembre : 9h00 - 20h30

- Dimanche 23 novembre : 08h00 - 18h00

Les joueurs sont convocables à partir de 08h30 le samedi et de 07h30 le dimanche.

Les joueurs qui s'inscrivent savent que le tournoi se déroule sur 2 jours; Par conséquent, les contraintes horaires ne seront prises en compte que si elles n'entravent pas le bon déroulement de la compétition.

Les heures prévisionnelles des premiers matches seront communiquées aux clubs par convocations individuelles

L'horaire de convocation est assorti des réserves suivantes :

- il est indicatif.

- les matchs pourront être appelés avec un **maximum de 60 minutes** d'avance sur l'horaire annoncé.

Les joueurs qui ne se présenteront pas sur le terrain dans **les 5 minutes** suivant l'appel de leur match pourront être déclarés **forfaits pour ce match**, par le juge-arbitre.

le temps d'échauffement est de **3 minutes**, l'essai des volants doit être fait pendant ce temps.

le temps de récupération est de **20 minutes entre chaque match**. Il pourra être réduit à la demande expresse du joueur.

Le temps de repos se décompte à partir du dernier point du match précédent et jusqu'au premier point du match suivant.

(cf : Règlement général des compétitions)

Jeu

- Le jeu doit être continu.

- Une interruption de jeu est permise entre chaque set. Elle est de **2 minutes**. Les joueurs ont également droit à une interruption d'**une minute** dès qu'un des joueurs atteint 11 points, pendant chaque set. Les coachs ont le droit de rentrer sur le ½ terrain de leur joueur pendant les interruptions autorisées. Ils peuvent coacher à tout moment quand le volant n'est pas en jeu.

- Infrastructures: tout volant **touchant le plafond, poutres, cables, infrastructure** sera déclaré **faute en jeu** et **let** au service une fois

Volants

Les volants sont à la charge des joueurs qui partageront équitablement.

Le volant de référence sera le RSL GRADE 1 et le Mavis 500 pour les NC.

Hebergement et restauration

✓ **Buvette**

Une équipe jeune, sympathique et souriante vous accueillera à la buvette du tournoi durant tout le week-end. Vous pourrez commander sandwiches, salades, croque-monsieur, crêpes, gâteaux, boissons...

✓ **Hébergement**

HOTEL HAVANA (Notre partenaire vous proposera une remise très avantageuse sur présentation de la convocation) ZI des vauquillettes 3 route des clerimois 89100 Sens tél 03 86 64 10 64
email contact@havanahotel.fr



Recompenses

Lots et bons d'achats récompenseront les vainqueurs et finalistes



Forfaits

On distingue :

Le forfait volontaire consistant pour un joueur inscrit :

- soit sans raison valable ou sans prévenir à ne pas se présenter à la compétition.

- soit à renoncer sans raison valable à jouer un match.

Tout forfait volontaire entraîne le retrait de tous les tableaux de la compétition ainsi qu'une sanction consistant en l'interdiction de toute compétition pendant 2 mois pour une première infraction et une de 6 mois en cas de récidive au cours de la même année.

Le forfait involontaire consistant, pour un joueur, à voir accorder une victoire par WO en raison d'une absence ou retard indépendant de la volonté de l'intéressé.

Le juge-arbitre est seul juge du caractère involontaire du forfait. (blessure, maladie, retard....)

Tous les cas d'absence sont consignés dans le rapport du juge-arbitre.

(cf : Règlement général des compétitions.)

Le comité d'organisation